

APST37

Association de Prévention et de Santé au Travail d'Indre-et-Loire

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Exercice 2025

Assemblée Générale Annuelle 18 juin 2026

Service de Prévention et de Santé au Travail
Indre-et-Loire (37)

INTRODUCTION

L'année 2025 s'inscrit comme une étape déterminante dans la consolidation et la structuration de l'APST37, au service de ses adhérents, de leurs salariés et des territoires d'Indre-et-Loire.

Dans un contexte national marqué par la pénurie persistante de médecins du travail et par la profonde réforme issue de la loi du 2 août 2021, le Conseil d'Administration a poursuivi une action guidée par trois valeurs fondamentales :

- La responsabilité dans la conduite des missions de prévention et de santé
- La transparence vis-à-vis des adhérents et des partenaires
- L'exigence de qualité du service rendu

Tout au long de l'exercice, le Conseil d'Administration a pleinement exercé son rôle de pilotage stratégique, portant des décisions sur les orientations économiques, organisationnelles et opérationnelles du service, avec une volonté constante de sécuriser l'avenir de l'association et de garantir la continuité de ses missions.

CHIFFRES CLES AU 31 DECEMBRE 2025

12 249 entreprises adhérentes	141 342 travailleurs suivis	58 783 visites médicales réalisées	6 158 actions en milieu de travail
---	---------------------------------------	---	---

▲ +4,68 % de visites médicales	▲ +6,63 % d'actions en milieu de travail
---------------------------------------	---

Ces résultats traduisent une amélioration significative du service rendu aux adhérents, dans un contexte national structurellement contraint.

POLITIQUE DE RECRUTEMENT ET RESSOURCES HUMAINES

Face aux difficultés structurelles de recrutement des médecins du travail, l'APST37 a maintenu en 2025 une politique active et volontariste.

Renforcement des effectifs médicaux

Le renforcement des effectifs médicaux avec 9 recrutements a permis d'améliorer significativement la capacité d'action du service sur le suivi individuel de l'état de santé des salariés. Les délais pour obtenir des rendez-vous ont été considérablement réduits,

Attractivité et marque employeur

Un travail de valorisation de notre marque employeur a été initié afin de poursuivre cette dynamique d'attractivité auprès des professionnels de santé au travail. Cette démarche vise à positionner l'APST37 comme un employeur de référence sur le territoire. Les résultats sont déjà visibles car nous recevons des candidatures spontanées de médecins du travail.

Équipes pluridisciplinaires de prévention

Les équipes de prévention, parmi les plus étoffées de la région tant en nombre qu'en diversité des compétences, ont permis un déploiement conséquent des actions de prévention primaire en entreprises. Cette richesse pluridisciplinaire constitue un atout majeur pour répondre aux besoins variés des adhérents.

DECISIONS STRUCTURANTES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration a validé plusieurs décisions structurantes pour l'avenir du service, guidées par la recherche d'équité entre adhérents, de soutenabilité économique et de lisibilité de l'offre :

- Adoption de la cotisation unique
- Validation de l'offre socle
- Définition des offres spécifiques et complémentaires

Ces choix stratégiques permettent de clarifier le positionnement de l'association et de renforcer la transparence tarifaire auprès de l'ensemble des entreprises adhérentes du territoire.

CERTIFICATION AFNOR SPEC 2217 – NIVEAU 1

L'année 2025 restera marquée par l'obtention de la certification AFNOR SPEC 2217 – niveau 1, sans aucune non-conformité détectée lors de l'audit.

Cette reconnaissance constitue une étape majeure dans la mise en œuvre de la réforme des services de prévention et de santé au travail. Elle atteste de :

- La qualité des processus internes
- L'organisation rigoureuse du service
- L'engagement professionnel de l'ensemble des équipes

L'obtention de cette certification sans réserve ni non-conformité témoigne du travail collectif accompli et de la maturité organisationnelle de l'association.

PARTENARIATS STRUCTURANTS AU SERVICE DES ADHERENTS

Tout au long de l'exercice 2025, l'APST37 a consolidé une politique de partenariats structurants et opérationnels, régulièrement valorisée dans les communications adressées aux adhérents.

Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM)

Sur le plan institutionnel, l'année 2025 a été marquée par la signature et la mise en œuvre du CPOM avec la DREETS et la CARSAT. Ce contrat repose sur deux axes prioritaires :

- La prévention de la désinsertion professionnelle
- La prévention des risques chimiques

Ce CPOM constitue un cadre structurant pour les actions engagées sur les prochaines années et témoigne de la reconnaissance institutionnelle du rôle de l'APST37 sur le territoire.

Réseau partenarial élargi

L'association a signé ou renforcé plusieurs partenariats opérationnels au service d'actions de prévention et d'accompagnement :

- DREETS Centre Val de Loire
- CARSAT
- CAP EMPLOI 37
- FFSE (Fédération Française des Services à la personne et de proximité Employeurs)
- Mutualité Française Centre Val de Loire
- Ligue contre le cancer
- FASTT (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire)

Ces coopérations participent directement à l'amélioration du service rendu, à la lisibilité de l'action de l'APST37 et à la performance collective au bénéfice des entreprises adhérentes.

Transformation numérique et cybersécurité

Sur le plan technique, le recours à des prestations spécialisées en infogérance, cybersécurité et numérisation a permis de garantir la continuité de service, la fiabilité des outils numériques et la protection des données médicales et administratives, éléments essentiels à la confiance des adhérents.

AMELIORATION DES DELAIS ET REDUCTION DES RETARDS DE VISITES

La question des délais de visites médicales, en particulier des visites d'embauche, a fait l'objet d'un pilotage renforcé et d'une communication transparente tout au long de l'année 2025.

Les résultats concrets observés sont les suivants :

- Amélioration significative des délais de programmation des visites d'embauche et de reprise
- Réduction constante des dossiers en retard grâce au pilotage renforcé
- Priorisation des visites réglementaires à enjeu médical
- Optimisation de l'organisation interne des équipes médicales
- Développement des délégations aux infirmiers de santé au travail

Cette évolution résulte d'un travail de fond engagé par le Conseil d'Administration et les équipes, dans un contexte national toujours structurellement tendu en matière de démographie médicale.

BILAN DE MANDATURE

À l'occasion de l'Assemblée Générale du 22 juin 2026, qui verra l'élection d'un nouveau Conseil d'Administration et d'un nouveau Président, il m'appartient de dresser le bilan de la mandature qui s'achève. Ce moment de transition est l'occasion de mesurer le chemin parcouru, de rappeler les engagements tenus et de poser les fondations sur lesquelles les prochains dirigeants pourront bâtir l'avenir de l'APST37.

Une mandature au service de la réforme

La mandature qui s'achève a été entièrement traversée par la mise en œuvre de la réforme fondatrice issue de la loi du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail. Dans ce cadre exigeant, le Conseil d'Administration a assumé pleinement ses responsabilités de pilotage, en transformant les obligations réglementaires en leviers de modernisation durable pour l'association.

Dès l'origine, la feuille de route a été claire : adapter l'organisation, renforcer les compétences, structurer l'offre de service et sécuriser les équilibres économiques, sans jamais perdre de vue la mission première — protéger la santé des salariés d'Indre-et-Loire.

En tant que Président, j'ai pu m'appuyer sur un Conseil d'administration soudé, unanime dans le choix des décisions à prendre, participatif. Je remercie très sincèrement tous les administrateurs qui m'ont accompagné et soutenu, en particulier dans des périodes troubles.

Les chantiers structurants accomplis

Au fil des années de cette mandature, plusieurs chantiers majeurs ont été conduits à leur terme :

- Transformation organisationnelle : refonte de l'organisation interne pour renforcer le service rendu à nos adhérents et répondre aux nouvelles exigences de la réforme, avec la création d'un service support adhérents, la mise en place de responsables de centre et le renfort en équipes pluridisciplinaires comptant parmi les plus étoffées de la région
- Installation d'un nouveau directeur
- Construction de l'offre de service : définition et validation de l'offre socle, des offres spécifiques et complémentaires, assurant lisibilité et équité pour l'ensemble des adhérents
- Réforme tarifaire : adoption de la cotisation unique, choix structurant garantissant la soutenabilité économique et la solidarité inter-adhérents
- Certification qualité : obtention de la certification AFNOR SPEC 2217 – niveau 1 sans aucune non-conformité, reconnaissance de l'excellence des processus internes
- Signature du CPOM : formalisation du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec la DREETS et la CARSAT, cadre structurant pour les actions de prévention sur le territoire
- Politique de recrutement : maintien d'une politique volontariste face à la pénurie nationale de médecins du travail, avec 9 recrutements sur le seul exercice 2025
- Transformation numérique : sécurisation du système d'information, renforcement de la cybersécurité, protection des données médicales et administratives, numérisation des dossiers médicaux
- Réseau partenarial : construction d'un écosystème partenarial solide (DREETS, CARSAT, CAP EMPLOI 37, Mutualité Française, Ligue contre le cancer, FASTT...)

Des indicateurs en progression constante

Les résultats de la mandature se traduisent concrètement dans les chiffres : progression du nombre d'entreprises adhérentes, augmentation des visites médicales réalisées, développement des actions en milieu de travail, réduction des délais de programmation. Cette trajectoire positive, construite pas à pas malgré les contraintes structurelles du secteur, constitue le témoignage le plus sincère de l'efficacité collective.

Les valeurs qui ont guidé l'action

Tout au long de cette mandature, quatre valeurs ont constamment orienté les décisions du Conseil d'Administration :

- La responsabilité : assumer les choix difficiles, notamment en matière de gouvernance financière et de réforme tarifaire, dans l'intérêt de long terme de l'association
- La transparence : rendre compte régulièrement aux adhérents, via les newsletters et les assemblées générales, de l'état du service et des défis rencontrés
- L'exigence de qualité : ne jamais se satisfaire de l'existant, chercher en permanence à améliorer le service rendu aux entreprises et à leurs salariés
- Une gestion financière saine, maîtrisée et là aussi transparente

Un héritage solide pour la prochaine mandature

L'APST37 aborde cette transition dans une position de solidité. L'association est certifiée, structurée, dotée d'équipes compétentes et motivées, inscrite dans un réseau partenarial reconnu. Les fondations posées durant cette mandature offrent au futur Conseil d'Administration et à son Président un socle stable pour poursuivre et amplifier le service rendu aux 12 249 entreprises adhérentes et aux 141 342 travailleurs suivis sur le territoire.

C'est avec fierté et confiance que je transmettrai les responsabilités de la présidence à mon successeur le 22 juin 2026. Fierté du travail accompli collectivement. Confiance dans la capacité de l'APST37 à continuer de grandir, d'innover et de servir avec excellence la santé au travail en Indre-et-Loire.

PERSPECTIVES ET ORIENTATIONS 2026

Le Conseil d'Administration entend poursuivre la dynamique engagée en 2025 avec un objectif constant : garantir aux entreprises adhérentes un service de prévention solide, responsable, moderne et humain, au service de la prévention et de la santé au travail sur l'ensemble du territoire d'Indre-et-Loire.

Intelligence artificielle : une approche maîtrisée

L'année 2026 sera notamment marquée par une appropriation progressive et maîtrisée de l'intelligence artificielle, selon une méthodologie structurée en plusieurs étapes :

- Identification de cas d'usage évalués selon : opportunité (administrative/terrain), complexité de mise en œuvre, valeur ajoutée dans le service rendu, impact organisationnel
- Cadrage éthique et conformité (RGPD, secret médical, sécurité des données)
- Expérimentation sur des périmètres pilotes définis
- Accompagnement des équipes : formations et retours d'expérience
- Évaluation des gains et généralisation lorsque les conditions de fiabilité et de protection des données seront réunies

Cette approche prudente et responsable de l'IA s'inscrit dans la continuité des valeurs qui guident l'action de l'APST37 : qualité, transparence et protection des données sensibles.

REMERCIEMENTS

En conclusion de cet exercice 2025, je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance à l'ensemble des acteurs qui ont contribué à ces résultats :

- Les médecins du travail et infirmiers en santé au travail, pour leur engagement au quotidien auprès des salariés
- Les équipes pluridisciplinaires de prévention, pour la qualité et l'étendue de leurs interventions en entreprises
- Les équipes administratives, pour leur fiabilité et leur réactivité au service des adhérents
- Les membres du Conseil d'Administration, pour leur implication et la pertinence de leurs orientations stratégiques
- Nos partenaires institutionnels et associatifs, pour la qualité de nos collaborations
- L'ensemble des entreprises adhérentes, pour leur confiance renouvelée
- La DREETS qui nous a soutenu dans notre démarche de renouveau pour l'APST37
- A l'ensemble de nos partenaires pour leur engagement et les actions déployées en faveur des entreprises et de leurs salariés

L'année 2025 démontre que l'APST37 dispose des ressources humaines, organisationnelles et partenariales pour relever les défis d'un service de prévention et de santé au travail moderne, au plus près des besoins des entreprises et des salariés d'Indre-et-Loire. Un nouveau directeur compétent et dynamique est arrivé, et il saura sans aucun doute continuer à porter les réformes nécessaires pour faire de l'APST37 un service de prévention et de santé très performant.

Le Président de l'APST37
Jean Michel GUITTON